

PARCOURS DE SOINS POUR UN APPAREILLAGE AUDIOPROTHÉTIQUE

VOUS AVEZ DU MAL À ENTENDRE ?
VOUS AVEZ UNE GÊNE OU DES DOULEURS AUX OREILLES ?



IL EST ESSENTIEL DE VÉRIFIER SON AUDITION. SI VOUS AVEZ UNE SURDITÉ BRUTALE, SI VOUS AVEZ DES VERTIGES AVEC DES SIFFLEMENTS DEPUIS PLUS DE 12 HEURES, ALLEZ AUX URGENCES.

CHAQUE PROFESSIONNEL À SON RÔLE ET L'ORDRE DANS LEQUEL VOUS LES RENCONTREZ EST IMPORTANT.



1 PRENDRE RENDEZ-VOUS CHEZ UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- IL CONTRÔLE VOS OREILLES AFIN DE VÉRIFIER SI VOUS N'AVEZ PAS DE BOUCHONS DE CÉRUMENS, D'INFLAMMATIONS....
- SI VOUS AVEZ BESOIN DE RÉALISER DES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES, LE MÉDECIN VA VOUS ORIENTER VERS UN ORL.



2 PRENDRE RENDEZ-VOUS CHEZ UN ORL

- L'ORL (OTO-RHINO-LARYNGOLOGISTE) EST UN SPÉCIALISTE DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.
- L'ORL RÉALISE DES EXAMENS COMPLETS DE VOTRE AUDITION (DIAGNOSTIC).
- EN CAS DE PERTE AUDITIVE CONFIRMÉE, NÉCESSITANT UN APPAREILLAGE, L'ORL VOUS DONNE OBLIGATOIREMENT UNE PRESCRIPTION MÉDICALE POUR UN RENDEZ-VOUS AVEC UN AUDIOPROTHÉSISTE.



3 PRENDRE RENDEZ-VOUS CHEZ UN AUDIOPROTHÉSISTE

- SUR PRESCRIPTION MÉDICALE D'UN ORL, L'AUDIOPROTHÉSISTE VOUS AIDE À CHOISIR LES APPAREILS AUDITIFS ADAPTÉS À VOS BESOINS.
- L'AUDIOPROTHÉSISTE A L'OBLIGATION DE VOUS PRÉSENTER UN DEVIS DONT AU MOINS UNE OFFRE EST PRISE EN CHARGE PAR LE DISPOSITIF 100 % SANTÉ.
- L'AUDIOPROTHÉSISTE S'ASSURE QUE VOS APPAREILS FONCTIONNENT CORRECTEMENT ET VOUS PROPOSE DES RENDEZ-VOUS DE SUIVI (MINIMUM 2 À 3 PAR AN) POUR VÉRIFIER QUE TOUT VA BIEN.

TOUTE PROPOSITION DE VISITE À DOMICILE, SUR VOTRE LIEU DE VIE OU DE TRAVAIL, EST UNE FRAUDE. SI VOUS EN ÊTES VICTIME : CONTACTEZ VOTRE AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) OU VOTRE CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM).